

## Emploi du temps de Formation Musicale - année scolaire 2023/2024

**IMPORTANT** : l'atelier de soutien fait partie intégrante de la Formation Musicale, il doit être prévu dans l'emploi du temps de l'élève afin de pouvoir y assister à chaque fois que le professeur le demande. Il est obligatoire pour tous les élèves, de la rentrée jusqu'aux congés d'Automne, pour les révisions et remises à niveau. Ensuite, il sera signalé aux élèves concernés via le carnet de correspondance. Voir fiche explicative - I° Cycle de Formation Musicale

Lundi - salle 1	
16h30-17h	atelier I/2a
17h00-18h00	<b>I/2a</b>
18h00-19h00	<b>I/4a</b>
19h00-19h30	atelier I/4a

Mardi - salle 1	
16h30-17h	atelier I/2b
17h00-18h00	<b>I/2b</b>
18h00-19h00	<b>I/3a</b>
19h00-19h30	atelier I/3a

Mercredi - salle 1	
13h00-13h30	atelier I/1b
13h30-14h30	<b>I/1b</b>
14h30-15h00	atelier I/4b
15h00-16h00	<b>I/4b</b>
16h30-17h	atelier I/3b
17h00-18h00	<b>I/3b</b>
18h00-19h00	<b>II/1a en s.1, et b à l'auditorium</b>

Jeudi - salles 1, 3 et 7			
Salle 1		Salle 3	
<b>Cycle d'Orientation</b>			
16h30-17h15	<b>I/1aa - FM</b>	16h30-17h15	<b>I/1ab - Chant</b>
17h15-18h00	<b>I/1ab - FM</b>	17h15-18h00	<b>I/1aa - Chant</b>
18h00-18h30 Ateliers instruments salles 4, 5, 6 et informatique			
18h30-19h30		<b>II/2a en salle 1 - b en salle 7</b>	

Les consignes sanitaires n'étant plus d'actualité, et sauf contre-ordre d'ici la rentrée, les enfants pourront sortir par l'escalier du hall à la fin des séances. Il ne sera plus nécessaire de les faire sortir par l'arrière du bâtiment